

## MUSICIEN DJ : DISC JOCKEY

### 1- DESCRIPTION DU METIER

Un DJ est un faiseur d'ambiance. Qu'il travaille sur vinyles ou Cd, il doit adapter sa programmation musicale à son public d'où une grande culture musicale nécessaire.

Ce métier consiste à mixer des musiques entre elles, rajouter des effets à des musiques. Mais être DJ ne veut pas dire ne faire que de la musique électronique ; on peut très bien prendre des morceaux de musique classique, y rajouter des effets et y rajouter des musiques diverses. Un DJ peut aussi composer ses propres musiques et les modifier par la suite. Il se produit en discothèque, dans des soirées, en radio...



Source : <http://www.asianmandan.com/blog/2008/05/the-bloody-beetroots-june-2008-live-mix-by-bob-rifo/>

### 2-COMPETENCES REQUISES

Le métier de DJ nécessite avant tout de la **passion**, une **maîtrise de la musique**. Un **sens du rythme** est fortement conseillé ! De la **créativité** et de l'**originalité** sont exigées pour composer car pour parvenir à se faire connaître dans le milieu, il faut faire partie des meilleurs et avoir beaucoup de **connaissances** en matière d'**électronique**, de **musique** (classique, moderne ou contemporaine). Un musicien doit être **rigoureux** dans son travail et faire preuve de **ténacité**.

Un musicien se doit de ne pas jouer ses partitions ou morceaux sans y mettre de son **cœur**, de sa **passion**.

### 3-ACCES AU METIER/FORMATION

**BAC:** Bac technologique **TMD** (techniques de la musique et de la danse), option instrument

**DNOP** (diplôme national d'orientation professionnelle), spécialité musique

**BAC+2: DE** (diplôme d'État) de professeur de musique

**DUMI** (diplôme universitaire de musicien intervenant)

**BAC+3 : DNSP** (diplôme national supérieur professionnel) de musicien

Il existe des **stages privés** pour former au métier de DJ mais non reconnus par l'état.

### 4\_SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/musicien-ne>